

| |
|---|
| Conseil Départemental, séance du jeudi 14 janvier 2021 |
|---|

Contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13 / A133-A134**Intervention de Stéphane BARRE**

Avant de participer au vote pour l'engagement financier de notre collectivité pour le « Contournement Est de Rouen », permettez-moi, au nom de mon Groupe, mais aussi pour permettre à l'ensemble de nos collègues de prendre la mesure de ce projet, de revenir, premièrement, sur son financement.

Je vais reprendre les points évoqués en décembre 2016 en conseil de la Métropole qui, depuis, a entendu et écouté nos arguments et évolué sur sa position.

J'ose espérer qu'il en soit de même pour vous ? Même si j'ai quelques doutes...

Car, et nous souhaiterions vous entendre sur ce point Monsieur le Président, le financement de cet ouvrage, tel que prévu, se présente ainsi, vous qui comme moi aimez les chiffres :

- 1,2 milliards d'Euros d'enveloppe globale annoncée, puis revue à la baisse à 886 millions d'Euros H.T. (valeur 2015) à la demande de Ségolène Royale alors Ministre de l'Environnement et des transports, qui se répartissent ainsi :
- 396 millions d'Euros pour le futur concessionnaire,
- 490 millions d'Euros d'argent public dont 245 millions d'euros pour l'Etat et 157 millions d'euros pour la Région, ce qui représente 55% d'argent public, l'une des premières en France !
- La première avant était déjà normande, c'était l'A28.

Pour le reste, l'Etat propose une répartition entre le Département de Seine-Maritime 22 Millions d'euros et... et... et peut-être la Métropole de Rouen pour 66 Millions d'euros.

Si la Métropole se désengage à son tour après le Département de l'Eure et la Communauté d'agglomération Seine Eure, qu'advient-il ?

En cas de dépassement de ce budget prévisionnel le surplus sera payé par l'Etat dans le cadre du Plan de relance, c'est bien cela Monsieur le Président ?

Peut-être dans la promesse des 100 Milliards pour « *relancer plus vigoureusement tous les moteurs de l'économie* » dicit le Président de la République présent cette semaine à Vernon.

Mascarade ! Utiliser le Plan de relance pour le contournement Est alors qu'on n'y met pas un Kopeck de plus ! Parce qu'au départ l'Etat a déjà prévu 245 Millions d'euros.

C'est pas le Plan de relance, c'était déjà prévu !

J'aurais compris, éventuellement, qu'on dise : on y met 396 Millions supplémentaires, comme ça il n'y a plus d'autoroute à péage et là ça bénéficie à tout le monde, et pas aux plus riches. Comme pour reprendre les propos du directeur de la DREAL en réunion publique, en disant : « *Les riches prendront le péage, ce qui profitera pour ceux qui n'ont pas les moyens, de désengorger les axes secondaires...* ».

Sérieusement autant dire dès à présent à nos collègues et aux contribuables qu'il y a supercherie sur le financement du Plan de relance en y intégrant des projets comme cela là, aux mains d'un concessionnaire qui sera dédommagé de ses investissements par l'argent des péages et par des crédits publics bien plus utiles ailleurs.

Les idées ne manquent pas, surtout par les temps qui courent, vous qui défendez Monsieur le Président avec conviction un budget socialement responsable !

De plus, au cas où la fréquentation du tronçon serait inférieure au niveau nécessaire à la rentabilité financière de l'ouvrage par le concessionnaire privé, les contribuables, notamment ceux du département, payeront à nouveau une subvention d'équilibre d'exploitation.

Celle-ci est toujours incluse dans le financement d'un Partenariat Public Privé (PPP), elle est d'un montant inconnu à ce jour mais pourrait être de plusieurs millions d'euros comme c'est le cas actuellement pour l'A150

entre Barentin et Yvetot. Une situation que nous dénonçons depuis la l'inauguration de cet ouvrage, très peu utilisé par les automobilistes en raison de son péage.

Il est donc pour le moins singulier que, pour tenter de justifier un projet autoroutier d'un autre siècle, à péages, vous nous demandez de prendre une décision sur un engagement financier imprécis tant sur la participation que sur le coût total.

A moins peut être de vouloir satisfaire les intérêts des adhérents de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui, comme le souligne le journal « Les Echos » du 12 janvier dernier, se sont payés des pleines pages de publicité dans « Paris-Normandie » pour dire combien cet aménagement était essentiel à leur activité.

Ce que l'on peut entendre mais pas au détriment des populations sacrifiées qui n'ont pas à payer les pots cassés !

De surcroît, avec des hypothèses qui sont incompatibles avec les engagements de notre pays en matière de lutte contre le changement climatique, et en totale contradiction avec les engagements de la France en matière de réduction des gaz à effet de serre comme vient de vous le rappeler ma collègue Séverine BOTTE.

A l'occasion de la séance du 14 novembre 2020, concernant le rapport 2019 sur la situation départementale en matière de développement durable, deux interventions en matière de conclusion ont frappé mon esprit :

« Je sais que sur un certain nombre de sujets (de développement durable) nous n'avons pas à rougir sur ce que nous faisons en Seine-Maritime » dixit notre collègue Cécile SINEAU-PATRY.

Deuxième intervention : *« La problématique du développement durable est au cœur des préoccupations de notre collectivité »*, je reprends mot pour mot votre intervention Monsieur le Président.

Alors que faisons-nous Monsieur le Président, mes cher(ère)s collègues. Nous décidons d'ajouter de la pollution à la pollution ?

Nous adressons ce message à nos concitoyens qui viennent de prendre connaissance du nouvel indice ATMO, qui s'aligne sur les indices européens et qui prend en compte le PM 2.5 (Particule Matter en Anglais), soit les particules de polluants les plus fines de 2,5 microns, le PM 10 (de 10 microns), le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote et l'ozone, tous ces « bons » produits issus en majorité de la circulation routière ?

Ou préfère-t-on éluder le sujet en refusant de répondre à la majorité des seinomains qui se sont exprimés lors de l'enquête publique en manifestant leur opposition, notamment pour des questions de santé et d'environnement, au projet du contournement Est de Rouen tel qu'imposé ?

Ce n'est plus un mythe, mes chers collègues, la pollution tue !

La pollution de l'air est en effet responsable de 48 000 morts par an en France. Un bilan qui s'alourdit avec le temps et qui classe la pollution parmi les principales causes de mortalité.

Vous le savez, en participant activement à la réalisation de ce projet, en participant à l'augmentation du trafic des véhicules et des poids lourds, nous serons complices de l'augmentation des particules fines cancérigènes et du bruit sur le territoire de la métropole et départemental.

Les services de l'Etat estiment que cette augmentation du trafic liée à la réalisation de cette autoroute de 42km induirait une production supplémentaire de 50 tonnes de CO₂, sans compter les autres gaz à effet de serre (GES).

En réalité, et vous le savez, des alternatives au projet actuel sont possibles. Notamment une partie de cette alternative se situe... à l'ouest du port de Rouen ! Cette possibilité a été testée, grandeur nature, à l'occasion de l'incendie du pont Mathilde. Vous l'avez peut-être oublié ?

De là, le trafic poids lourds peut être renvoyé, en l'éloignant des habitations, sur le boulevard maritime qui devrait être rénové et non passer par la virgule du blé sur Ymare, Gouy, les Authieux, Oissel-sur-Seine et Saint-Etienne-du-Rouvray au plus près des riverains, via un autopont et un viaduc.

L'alternative doit également tenir compte du trafic céréalier qui traverse Darnétal, du trafic des conteneurs en provenance de Pontoise qui traverse Boos et le plateau Est, de l'encombrement de la vallée de l'Andelle, mais aussi revoir les possibilités de déplacement en transports en commun, d'agir vraiment pour le ferroutage et le transport fluvial.

Nous n'opposons pas les uns aux autres. Nous sommes favorables à ce que toutes les populations respirent mieux, que certaines ne soient pas sacrifiées au profit d'autres.

Comme nous, comme les associations de riverains et les élus de toute obédience qui défendons un autre projet ou un Contournement Est soutenable, nous refusons ce projet tel qu'imposé, en demandant de réétudier les autres alternatives de Contournement de Rouen moins impactantes pour les populations, vous agirez M. le Président pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens Seinomarins dont ceux de la Métropole rouennaise.

Ainsi, dans 10 ou 15 ans, vous ne vous trouverez pas dans la difficulté de justifier l'injustifiable en ayant un seul argument : « *Nous ne savions pas !* »

Vous l'aurez compris M. le Président et mes chers collègues, nous voterons contre l'engagement de notre collectivité.

- Contre ce coût prohibitif et non maîtrisé ;
- Contre le paiement d'un péage de surcroît inconnu ;
- Contre un projet nuisible à la santé de nos concitoyens ;
- Contre un traitement inégalitaire de nos populations : la santé n'a pas de prix et ne doit pas être une variable d'ajustement !
- Contre un projet qui augmente les taux de CO2 dans l'atmosphère.